

LA TEMPERATURE

Toronto, 3.—Temps frais et orageux.

???

Probablement pour alimenter la propagande rouge

Le "Chronicle" rapporte que les marchands de Québec se plaignent qu'il y a eu circulation beaucoup de billets de banque des anciens Etats confédérés. Ces billets viennent spécialement des comités de Montmorency, Kamouraska et Bellefleur. Comme on les sait, ils n'ont aucune valeur.

On a tout lieu de croire que des propagandistes libéraux les ont fait venir des Etats-Unis et s'en sont servis pour aider aux bons principes.

PLUS TARD.—Le "Quotidien" publie la note suivante:

"Parmi l'argent distribué aux dernières élections, dans les comités de Bellefleur, Kamouraska et Montmorency, se trouvent une foule de faux billets. Avis au public."

LA FORCE DES PARTIS

Notre confrère tient décidément à faire parler de lui.

Hier, en première édition, il publiait un tableau établissant la force des partis comme suit:

Libéraux.....	121
Conservateurs.....	83
Indépendants.....	4

Ce qui fait..... 208

Mais le "Soir" trouve que le total doit être de 213. Ajoutons, en passant, qu'il escamote les Patrons.

Le confrère dit ensuite:

"La majorité libérale sur tous les partis est de 29 et la majorité des libéraux et des indépendants sur le gouvernement est de 37."

Or, les conservateurs et les indépendants réunis font 87, soit 29 de plus, vous avez 34 et non 29.

Seconde opération: libéraux et indépendants réunis font 125; soustrayez 83 bleus, restent 42 et non 37.

Mais le plus cocasse, c'est qu'entre cette première édition et la dernière, le "Soir" apprend que son parti a fait d'autres gains, se livre à de nouveaux calculs et conclut que la majorité libérale est de DIX-NEUF, c'est-à-dire moins qu'avant les gains.

Ses totaux par province donnent 213, ce qui est exact, mais le cher confrère, de sa seule autorité, augmente de deux membres l'effectif des conservateurs, en donnant deux mandats pour Brandon et deux pour Saskatchewan.

Après avoir fait l'élection, le "Soir" a ce qu'il est toujours de l'acmé forcée en calculs et en calligraphies.

ÇA VA BIEN

On assurément les cercles politiques que 18 députés libéraux ont offert leur appui à sir Charles, s'il voulait ne pas s'écarter de la question des écoles. C'est-à-dire que le sort de M. Laurier est entre les mains de notre cher.

POUR QUEBEC

Nous sommes en mesure d'annoncer que les messieurs suivants seront du cabinet Laurier:

M. Fitzpatrick, solliciteur-général.
M. Geoffroy, secrétaire d'Etat.
M. Tarte, chemins de fer.
M. Brodeur, sera sous-secrétaire aux communes.

M. Devlin est dans une rage indescriptible.

Et l'élément irlandais, que reçoit-il?

On croit que la "Patrie" deviendra journal du matin.

M. Morin, député de Dorchester, se déclare contre M. Laurier.

Un gain pour nous, M. McLean, conservateur, est déclaré élu dans York-East.

La "Patrie" l'emporte sur le "Soir": ce sont ses hommes qui entrent dans le cabinet.

On croit que l'hon. M. Taiton va être nommé juge-conjoint pour le district de St-François.

Il y a eu quinze ans hier, que Garfield, président des Etats-Unis, tombait frappé par l'assassin Guiteau.

On mentionne, mais avec une très compréhensible timidité, M. Dandurand pour le poste de commissaire canadien à Paris. D'abord que reprocher-t-on à M. Fabre?

Le comité français du bureau des écoles séparées d'Ottawa, a pris en considération la proposition de réorganiser les Frères des Ecoles Chrétiennes qui ont été renvoyés l'an dernier.

Un journal franco-américain nous reproche de semer par-ci par-là quelques vers d'un propos arci et trite. A quel confrère nous conseillons de mettre dans ses colonnes un peu de prose qui soit acceptable. C'est la toute notre exigence.

En lisant le programme lancé par le "Globe" on comprend mieux la vérité de l'étrange proverbe: Plus une bougie est grosse mieux elle s'allume. Ce n'est pas nous qui nous y laisserons prendre. Quant au peuple, il a le droit d'avoir tort et de prendre un veau pour une baleine.

Du "Witness" racontant ce qui se passe au Windsor autour de M. Laurier.

"Il y a là les patriotes qui n'ont rien de mieux à proposer que de renvoyer le "Globe" à la poste de commissaire canadien à Paris. D'abord que reprocher-t-on à M. Fabre?"

Le comité français du bureau des écoles séparées d'Ottawa, a pris en considération la proposition de réorganiser les Frères des Ecoles Chrétiennes qui ont été renvoyés l'an dernier.

Un journal franco-américain nous reproche de semer par-ci par-là quelques vers d'un propos arci et trite. A quel confrère nous conseillons de mettre dans ses colonnes un peu de prose qui soit acceptable. C'est la toute notre exigence.

En lisant le programme lancé par le "Globe" on comprend mieux la vérité de l'étrange proverbe: Plus une bougie est grosse mieux elle s'allume. Ce n'est pas nous qui nous y laisserons prendre. Quant au peuple, il a le droit d'avoir tort et de prendre un veau pour une baleine.

Du "Witness" racontant ce qui se passe au Windsor autour de M. Laurier.

"Il y a là les patriotes qui n'ont rien de mieux à proposer que de renvoyer le "Globe" à la poste de commissaire canadien à Paris. D'abord que reprocher-t-on à M. Fabre?"

Le comité français du bureau des écoles séparées d'Ottawa, a pris en considération la proposition de réorganiser les Frères des Ecoles Chrétiennes qui ont été renvoyés l'an dernier.

Un journal franco-américain nous reproche de semer par-ci par-là quelques vers d'un propos arci et trite. A quel confrère nous conseillons de mettre dans ses colonnes un peu de prose qui soit acceptable. C'est la toute notre exigence.

En lisant le programme lancé par le "Globe" on comprend mieux la vérité de l'étrange proverbe: Plus une bougie est grosse mieux elle s'allume. Ce n'est pas nous qui nous y laisserons prendre. Quant au peuple, il a le droit d'avoir tort et de prendre un veau pour une baleine.

Du "Witness" racontant ce qui se passe au Windsor autour de M. Laurier.

"Il y a là les patriotes qui n'ont rien de mieux à proposer que de renvoyer le "Globe" à la poste de commissaire canadien à Paris. D'abord que reprocher-t-on à M. Fabre?"

Le comité français du bureau des écoles séparées d'Ottawa, a pris en considération la proposition de réorganiser les Frères des Ecoles Chrétiennes qui ont été renvoyés l'an dernier.

Un journal franco-américain nous reproche de semer par-ci par-là quelques vers d'un propos arci et trite. A quel confrère nous conseillons de mettre dans ses colonnes un peu de prose qui soit acceptable. C'est la toute notre exigence.

LA POLITIQUE

Derniers échos, dernières rumeurs

A droite et à gauche

Sir Charles a eu hier une longue entrevue avec le gouverneur-général; s'il a présenté sa démission, il est certain qu'elle n'a pas été acceptée, car le conseil s'est encore réuni aujourd'hui. Sir Charles est sorti de l'entrevue plus souriant qu'auparavant.

On ne croit pas que lord Aberdeen lui permette de résigner avant la session. M. Laurier en refusant les subsides s'est mis dans une position ridicule et tout le mécanisme administratif s'en ressent. Le chef libéral, au pouvoir, d'aurait pas dû accepter de ne pas payer les frais des élections de ses ministres.

Le gouverneur-général n'acceptera pas de résigner avant qu'on ait pourvu aux subsides, lesquels seront préparés et présentés par sir Charles. Tout sera décidé d'ici à demain.

Les élections de Kamouraska et Nipissing seront contestées.

A Selkirk on le libéral n'a qu'une voix de majorité et il y a demande de décompte.

L'hon. M. Casgrain a dit qu'il ne craignait pas une contestation. Cependant, si elle a lieu, a-t-il ajouté, je prendrai les procédures criminelles contre certains agents libéraux qui m'ont combattu au moyen de faux billets de banque et de fausses valeurs de la banque canadienne des Etats-Unis. De plus, les conservateurs ripostent en contestant Québec Centre et Lévis.

M. Fortin, député de Laval, a été "benqueté" hier soir au St-Lawrence Hall.

FAUTE DE PREUVE

Meen est libéré

William Meen, accusé de bigamie et arrêté il y a déjà deux semaines sur une accusation portée par sa belle-mère a été acquitté ce matin en cour de police par le juge Dugas. Il a été déclaré innocent, sans même qu'il n'ait eu à présenter de preuve directe contre l'accusé.

La première femme que la poursuite suppose à l'accusé est en Angleterre. Des démarches ont été faites valablement par la couronne pour la découvrir et l'amener au Canada.

En conséquence le juge Dugas a cru devoir acquiescer l'accusé. La plaquette contre Meen avait été faite par M. Marshall, le secrétaire de la société pour la protection des femmes et des enfants.

Cueilliettes de nymphes

Les constables spéciaux Richard et Sutherland ont fait une razzia; hier soir, sur la rue Vint, près de la rue St-Charles. Les voisins se plaignent de la débauche et de la prostitution d'Éva Oudette, Alberta Ethier, Rosanna Dufresne et Blanche Lebrière.

Après 140 rue Vint, les constables ont arrêté Josephine Brézant, Mathilde Smith et Laura Auld.

Le No. 146 rue Vint est bien connu de la police. C'est un restaurant qui, depuis plusieurs mois, attire son attention.

Toutes ces dames ont comparu ce matin en cour de recorder, et se sont déclarées innocentes. Leur procès a été remis à mardi prochain.

Les maîtres-plombiers

La convention des maîtres-plombiers s'est terminée hier. On a adopté la convention nouvelle qui est entièrement basée sur les règlements qui régissent les associations aux Etats-Unis.

Les officiers pour l'année qui va suivre sont:

Président, Jos. Lamarche, de Montmorency; vice-président, J. W. Burroughs, Toronto; vice-président pour chaque province, MM. W. Smith, Ontario; M. Matte, Québec; J. Doody, Nouveau-Brunswick; et John Barton, Nouvelle-Ecosse; Secrétaire, A. Fides, Toronto. Le comité exécutif agira conjointement avec les officiers dont les noms suivent: R. F. Elliott, Ontario; E. C. Mount, Québec; Thomas Campbell, Nouveau-Brunswick; Geo. A. Perrier, Nouvelle-Ecosse.

Menaces de mort

Un mandat d'arrestation a été émis hier après-midi, contre un nommé Alexandre Perrault, de la rue St-Charles-Bonhomme, pour avoir menacé de mort William Rigby, journaliste.

L'accusé est bien connu de la police. Il est sorti du pénitencier lundi dernier, après avoir purgé une sentence de trois ans pour vol.

Perrault s'est déclaré innocent, ce matin, devant le juge Dugas. On procède à l'enquête cet après-midi.

Le constable Lambert a arrêté, ce matin, un nommé Wilfrid, de la rue De Montigny, pour avoir menacé de tuer M. Edmond Garlepy, résident de la rue St-Charles.

C'est à la suite d'une discussion politique. L'accusé s'est déclaré innocent et subira son procès lundi prochain.

Autour du crime

Il y avait sept prisonniers ce matin en cour de police devant son Honneur le juge Dugas. Trois, les hommes Frank Doody, Thomas Brown et Edouard Giroux, ont été arrêtés hier, sur l'accusation de vol d'un panier à linge au magasin de M. P. Félisse, No. 808 St-Charles.

Le juge Dugas a déclaré que les trois hommes ont été trouvés avec le panier à linge volé. Les trois hommes ont été déclarés coupables et ont subi une sentence de prison.

Alex St-Laurent, de la rue Visitation, a été arrêté hier soir, sur la rue St-Charles, pour attentat à la vie d'un homme. L'accusé s'est déclaré innocent et subira son procès lundi prochain.

Pierre Renaud, de la rue St-Paul, a été arrêté hier soir, sous soupçon d'avoir volé 108 piastres de bijoux de la part de Mathilde Lasanté. L'accusé s'est déclaré innocent et subira son procès lundi prochain.

John Bennett, journaliste, arrêté hier soir pour avoir volé des bijoux de la part de Mathilde Lasanté. L'accusé s'est déclaré innocent et subira son procès lundi prochain.

Le jeune Fletcher

Charles Fletcher, âgé de onze ans, dont les parents demeurent au No. 119 rue Knox, s'est volé accidentellement hier dans la maison, près du Grand Trunk Hotel, Club House, à St-Charles, une somme de 10 piastres.

Le jeune Fletcher se baignait en compagnie de quelques compagnons de son âge quand l'accident est arrivé. Fred Brown, âgé de 12 ans, s'est baigné avec lui. Le jeune Fletcher a été trouvé par la police et a été ramené sur le rivage; mais les forces lui ont manqué.

Le corps de l'enfant a été transporté à la résidence de son père, où le corps a été retrouvé hier soir. Verdict: coupable.

Mari violent

Un M. Fox, pris soudain d'une colère aveugle, a tué sa femme d'un coup de poing. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

Le mari a été arrêté et est en prison. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

Le mari a été arrêté et est en prison. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

Le mari a été arrêté et est en prison. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

Le mari a été arrêté et est en prison. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

Le mari a été arrêté et est en prison. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

Le mari a été arrêté et est en prison. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

Le mari a été arrêté et est en prison. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

Le mari a été arrêté et est en prison. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

Le mari a été arrêté et est en prison. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

Le mari a été arrêté et est en prison. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

Le mari a été arrêté et est en prison. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

Le mari a été arrêté et est en prison. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

Le mari a été arrêté et est en prison. La femme a été transportée à l'hôpital et est dans un état grave.

PRENEZ GARDE!

Des agents de faux "directories"

Opèrent à Montréal

Les journaux américains nous ont récemment raconté les exploits d'habiles filous dont les opérations consistent à faire payer aux maisons d'affaires des contrats falsifiés pour des annonces publiées dans des "directories" qui n'ont jamais existé. On prétend que ces filous se sont établis sur la rue St-Jacques.

Les agents des chefs de cette organisation sont des grands parleurs, vêtus avec élégance. Ils se présentent dans les grands établissements manufacturiers ou commerciaux; ils s'adressent au gérant de la maison, tirent une liasse de papiers et demandent le paiement de \$300 duns, parait-il pour des annonces publiées dans plusieurs "directories". Si l'homme d'affaires proteste, on lui montre un contrat en bonne et due forme, signé de son mari.

L'opération est plusieurs fois répétée aux mêmes endroits par des agents différents. Comment obtient-on les signatures? On l'expose ainsi:

Il y a à New-York des maisons de publicité commerciale qui ont, tout simplement, des feuilles qui ressemblent à celles des "directories". Ces feuilles sont vendues aux compagnies de faux "directories" et sont reliées de manière à former un volume dont il n'existe qu'un exemplaire. C'est cet unique volume qui est montré au gérant, quand il est besoin d'exister d'un "directory". D'autre part il est facile de se procurer un ordre pour une annonce de quelques lignes, lequel est bientôt converti en ordre d'annonce de \$15 à \$20.

Le détective Cullen a entrepris de tuer le tout au clair.

Le renégat Gaillardet

Gaillardet, ancien tailleur de pierre à Montréal, et maintenant prônant aux Etats-Unis, se fait annoncer comme ancien étudiant en théologie chez nos Jésuites de Montréal.

Pour notre port

Mardi prochain, les vaisseaux de guerre "Intrepid" et le "Tartar" partiront de Québec pour Montréal, où ils passeront une semaine. L'"Intrepid" portera le pavillon de l'amiral.

Notre fête nationale

Comme il nous est impossible de publier un compte-rendu de toutes les célébrations de la fête nationale, nous nous bornerons à dire que, cette année, les démonstrations ont été aussi nombreuses que brillantes et de bon goût.

Colonie française

Dimanche prochain 5 juillet, les membres de la colonie française de Montréal sont invités à se réunir à la maison de Refuge français, 42 rue Cadieux, à 2 heures p.m., pour s'entretenir sur la célébration de la fête nationale du 14 juillet.

A Spencer Wood

Le dîner d'Etat donné avant-hier soir à Spencer Wood a été l'un des plus importants qui aient été donnés depuis longtemps. Le lieutenant-gouverneur avait à sa droite lord Aberdeen, gouverneur-général, et à sa gauche le vicomte Erskine.

La pique-nique des typographes

Rapporté que demain sera le jour que tous les types fêteront. Les déjeuners se feront sans retard à 9 heures, à met 1 1/2 heure p.m. En langage de types 9 heures vent dix et non 9 heures et 5 minutes ou 9 heures et 10 minutes. Chaque se rappelle cela, car si on arrive trop tard, la fête sera aux victimes et non aux types.

Les courses en bicyclette promettent d'être très intéressantes, si nous en jugeons par les entrées.

Nouveaux médecins

Le collège des chirurgiens et médecins de la Province de Québec a admis à la pratique MM. Adolphe A. Allaire, Lorne Drum, J. E. D'Amour, Emile V. Desy, Paul Denis, J. A. Gélina, Charles C. Tétrault, Paul Ostin, G. A. Moffat, Ernest Peltier, William Oliver, D. W. Walker, Walter H. Smyth, F. Rimer, L. D. Beauregard, Joseph Latour, L. V. Masse, H. T. Picard, R. H. Craig, R. W. Mitchell, A. F. Foss, Alexander E. Garrow, G. D. Robins, George Stewart et Mlle Josephine Cunin.

Sinistre trouvaille

On a trouvé sur le bord de la rivière St-Jean, près de Savage Island, un cadavre moitié couvert de sable. Les os étaient presque saufs et tous les cheveux étaient noirs. Le visage était méconnaissable. Cet homme était vêtu de pantalons fants d'étoffe et d'une chemise de laine. Rien n'a été trouvé dans les poches, excepté quelques clous à barbeaux. On croit généralement que le cadavre est celui d'un nommé James de Presque, qui s'est noyé accidentellement ce printemps, près de Seven Islands, Madawaska.

PARC SOHMER

(Après-midi, 3 hrs; soir, 8 hrs)

MISS LULU HAHU, danseuse.

MISS MAGGIE KING, chant et danse.

JOHN LELAND, célèbre jongleur.

MISS JULIA, chanteuse hon-groise.

BENTH, RUDD et BERNARD acrobates comiques.

Admission, 10 cts. Les enfants, 5 cts. Les dames, 5 cts. avec un tour de carrousel.

Gros lots

Le jour de la Confédération, 1er juillet, la Société des Arts du Canada, 1066 rue Notre-Dame, a distribué plusieurs lots très importants, dont un de la valeur de \$2,000 à M. Joseph Ouden, confiseur, 177 rue Visitation.

Mot d'ordre

Avant la politique, la santé. La véritable question du jour est celle de se préserver des atteintes du froid et de l'humidité. Pas de toux, pas de bronchite, pas de mal de gorge avec leurs suites si pernicieuses; tel doit être le mot d'ordre de chacun. Avec le BAUME RHUMATISME, vous pouvez vivement éviter le mal, si au moins refroidissement vous prenez quelques doses de ce précieux remède.

JUSTES PLAINTES

L'encombrement de la place Jacques-Cartier

Cartier

M. Riendeau est venu se plaindre, ce matin, au bureau central de la police, de l'encombrement du marché de la Place Jacques-Cartier.

C'est pour de marché, aujourd'hui, et il est vu la quantité énorme de voitures et de produits agricoles apportés jusqu'au pied du trottoir, en face de l'hôtel Riendeau. C'est un véritable débordement. Les abords de l'hôtel en regorgent et la circulation est très difficile.

Il y a aussi un autre point: la mauvaise condition de cette place est un danger pour la santé du public. C'est le seul square qui soit négligé, bien qu'il soit au centre de la ville. Des milliers de dollars sont consacrés à l'entretien des autres places publiques, tandis que six jours par semaine, la place Jacques-Cartier est jonchée de légumes en décomposition et d'autres déchets du marché. Elle est rarement balayée et la mauvaise odeur y est parfois suffisante pour causer une épidémie.

La fête des types

Le pique-nique des types aura lieu au Bont-d'Élie, demain, samedi, 4 juillet. Départ du qual. Jacques-Cartier à 9 h. m. et 130 p.m. par le magnifique vapeur "Paul Smith".

PROGRAMME

1. "Tag et War" entre 10 types ayant travaillé dans les mines pendant les derniers travaux. Prix: une caisse de vin et une boîte de cigares.

2. Course pour jeunes filles d'imprimeurs.—1er prix, un huillier en argent; 2e, une parure; 3e, un parasol.

3. Course pour imprimeurs en général.—1er prix, un huillier en argent; 2e, un compoiteur; 3e, un set de toilette; 4e, une boîte de cigares.

4. Course pour apprentis et garçons d'imprimeurs au-dessous de 16 ans.—1er prix, un an d'abonnement au "Monde"; 2e, un dictionnaire de poésies; 3e, un livre de la "Science de la Réclame"; 4e, une boîte de cols.

5. Lancer le poids de 25 lbs.—1er prix, un pantalon (à ordre); 2e, un chapeau en feutre; 3e, une paire de gants; 4e, une bouteille de vin.

6. Course et saut.—1er prix, une magnifique canne; 2e, un réveil-matin; 3e, un chapeau de paille (à l'usage de J. R. Boudreau).

7. Course pour typographes en règle de l'Union Typ. Jacques-Cartier 145.—1er prix, un sucrier avec 12 cuillères en argent (valant \$12); 2e, un chapeau de soie chez Chs Desjardins et Cie; 3e, une magnifique pipe; 4e, une boîte de cigares; 5e, un an d'abonnement au "Monde"; 6e, un an d'abonnement au "Passe-Temps"; 7e, 2 mois de barbe chez G. Lord.

8. Course pour femmes d'imprimeurs.—1er prix, un album de \$9; 2e, un parapluie en soie; 3e, un livre illustré en couvres; 4e, une destination d'Isabelle (à l'usage de la tranchée); 5e, 200 cartes de visite.

9. Course pour femmes et filles au-dessous de 16 ans.—1er prix, un riche set de toilette en or; 2e, 5 lbs de beurre; 3e, un litre de lait; 4e, une bouteille de vin; 5e, une paire de gants.

10. Grande course en bicyclette.—1er prix, une médaille en or avec inscription; 2e, un paire de pantoufles.

11. Petite course en bicyclette.—1er prix, 3 bouteilles de vin; 2e, une paire de chaussures.

12. Course des reporters.—4 beaux prix.

13. Course de consolation pour hommes.—1er prix, beurre en argent; 2e, 5 lbs de beurre; 3e, une boîte de cigares.

14. Prix: Gabriel Fortin, T. Gelin, A. P. Pigeon, T. St-Pierre et H. Cardinal. La décision des juges sera finale. Le comité se réserve le droit de faire tel changement dans le programme qu'il jugera nécessaire et aussi de refuser telle ou telle entrée.

Aucuns inactifs ou soutiers à pointer ne seront permis.

Les prix seront distribués lundi soir, le 6 juillet, à 7 heures p.m., au No. 136 rue St-Laurent.

Bribes

—Nos cadets écoliers sont partis pour Ogdensburg, N. Y.

—Les gens de St-Rémi sont en route pour Ste-Anne de Beaupré.

—Il est à peu près certain que le prix du gaz, à Toronto, va être réduit.

—Les 400 licences de buvettes sont accordées. Inutile d'en demander d'autres.

—Mme Houle, épileptique, est tombée dans la fleur, à Coteau Station, et s'est noyée.

—La chambre de commerce a passé des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de M. John Kerry.

—Trouvant Moïse Tessier assez puni de son ivresse par les blessures qu'il s'est fait, il a été enlevé et recouvert d'un drap.

—A neuf heures, ce matin, petit feu chez M. Lichstein, rue de Nazareth, No. 54. Causés inconnus et très légers dommages.

—Le feu a été mis hier, au No. 48 rue Hermine par des enfants qui jouaient avec des allumettes. Les dommages ne sont pas sérieux.

—M. l'abbé Perrard, vicaire à Mal-souevre depuis près de cinq ans, est parti pour la France, son pays natal, où il finira ses jours.

—On annonce la mort de Madame Oliva Dupuis, veuve de feu Emile Bernier, décédée à l'âge de 82 ans, à la suite d'une longue maladie.

—Un cultivateur de Wilfrid, Ont., nommé Harry Westgate a été trouvé mort sur la voie du Grand Tronc. On suppose qu'il a été tué par un train.

—Les deux personnes de Contrecoeur arrêtées à la demande de l'une de l'autre pour injures verbales durant les élections, ont été renvoyées à dos à dos.